|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 14** | **Document C19/41-F** |
| **28 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| VÉRIFICATION EXTÉRIEURE DES COMPTES DE L'UNION – ITU TELECOM WORLD 2018 |

|  |
| --- |
| RésuméLe rapport du Vérificateur extérieur des comptes porte sur les comptes de l'Exposition ITU Telecom World 2018.Suite à donnerLe Conseil est invité à examiner le rapport du Vérificateur extérieur des comptes pour l'exercice 2018 et à **approuver** les comptes tels qu'ils ont été vérifiés.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*Article 28 et mandat additionnel du* [*Règlement financier (Édition de 2010)*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/gen/S-GEN-REG_RGTFIN-2010-U5-PDF-F.pdf) |



Corte dei conti

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR

Vérification des comptes
d'ITU TELECOM WORLD 2018

27 mai 2019

**TABLE DES MATIÈRES**

 *Page*

[**RÉSUMÉ DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES 5**](#_Toc10626902)

[Cadre juridique et objet de la vérification 5](#_Toc10626903)

[Remerciements 6](#_Toc10626904)

[**CADRE GÉNÉRAL ET CHIFFRES CLÉS 7**](#_Toc10626905)

[Fonds de roulement des Expositions 7](#_Toc10626906)

[Rapport sur la manifestation établissant un lien entre les objectifs généraux énoncés dans
la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) et les indicateurs fondamentaux de performance
ainsi que les résultats 8](#_Toc10626907)

[Procédure d'appel d'offres 8](#_Toc10626908)

[Comparaison entre le budget et les résultats réels 9](#_Toc10626911)

[Présentation de l'information sectorielle 11](#_Toc10626916)

[**PRODUITS 11**](#_Toc10626917)

[Parrainages et contributions 11](#_Toc10626918)

[EXPOSITION 11](#_Toc10626919)

[Droits d'admission 12](#_Toc10626920)

[Espace brut 12](#_Toc10626921)

[Solutions clés en main 12](#_Toc10626922)

[Suites de bureaux 12](#_Toc10626923)

[FORUM 12](#_Toc10626924)

[Programmes spéciaux 13](#_Toc10626925)

[Programme des dirigeants 13](#_Toc10626926)

[Programme de contacts en réseau 13](#_Toc10626927)

[Initiatives d'entrepreneuriat 13](#_Toc10626928)

[Activités de célébration 13](#_Toc10626929)

[Valeur des transactions échangées 14](#_Toc10626930)

[Produits non versés 14](#_Toc10626931)

 *Page*

[**CHARGES 15**](#_Toc10626936)

[Charges de base 15](#_Toc10626937)

[Charges directes 15](#_Toc10626940)

[Agences commerciales ou partenaires de promotion 16](#_Toc10626941)

[Services médias pour Telecom 16](#_Toc10626944)

[**INDICATEURS IFP ET ANALYSE DES PARTICIPANTS 17**](#_Toc10626945)

[*Questions de parité femmes/hommes* 17](#_Toc10626946)

[Dimension mondiale 17](#_Toc10626947)

[Retours d'informations des participants 17](#_Toc10626948)

[**SUIVI DE NOS RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS 18**](#_Toc10626951)

# RÉSUMÉ DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES

1 Aux termes du point 9 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, "la vérification des comptes des activités d'ITU Telecom World doit être assurée par le Vérificateur extérieur des comptes de l'Union".

2 Le présent rapport porte sur le résultat de nos vérifications du compte de pertes et profits de la manifestation ITU Telecom World 2018, organisée à Durban (10-13 septembre 2018). Cet examen ne doit pas être considéré comme un audit des états financiers établis selon les normes comptables pour le secteur public international (normes IPSAS), à l'issue duquel nous délivrons une opinion d'audit. Il vise uniquement à informer le Conseil de l'UIT que les opérations relatives à cette manifestation ont été correctement comptabilisées.

3 La vérification des comptes d'ITU Telecom World 2018 a révélé que les comptes présentés sont exacts et que les écritures liées à cette manifestation ont été correctement imputées.

4 Cette manifestation a été organisée et gérée conformément aux dispositions de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, qui dispose, au point 4 du *décide*,ce qui suit: "*chaque manifestation ITU Telecom devra être financièrement viable et ne pas avoir d'incidence négative sur le budget de l'UIT sur la base du système d'imputation des coûts existant, comme l'a établi le Conseil*". La prochaine manifestation ITU Telecom World se tiendra conformément à la Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

5 La manifestation ITU Telecom World 2018 a affiché un déficit s'élevant, au 31 décembre 2018, à 254 867,62 CHF, comme indiqué au paragraphe 21, dont 215 970,95 CHF relèvent de dettes en souffrance, le résultat apparaissant ainsi nettement inférieur aux prévisions budgétaires.

Cadre juridique et objet de la vérification

6 L'Article 19 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT précise les règles applicables aux Expositions et Forums mondiaux et régionaux des télécommunications et manifestations similaires organisés par l'Union. Des caractéristiques particulières sont également mises en évidence au paragraphe 4 de la Résolution 11 et dans les Procédures et règles financières de TELECOM, qui sont entrées en vigueur le 13 mars 1998 et ont été modifiées par la suite.

7 La Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) comprend des instructions à l'intention du Secrétaire général, qui ont également été dûment prises en considération dans le cadre de la présente vérification, étant entendu, toutefois, que certaines modifications ont été apportées à ces instructions par la Conférence de plénipotentiaires de 2018, qui s'est tenue à Dubaï.

8 Les vérifications qui font l'objet du présent rapport portent sur les comptes d'ITU Telecom World 2018 pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018. Ces comptes présentent les charges et les produits relatifs à cette manifestation et fournissent d'autres informations destinées au Conseil de l'UIT. Ils ne doivent cependant pas être considérés comme des états financiers établis selon les normes IPSAS, même si l'UIT applique ces normes depuis le 1er janvier 2010.

9 Suite au passage aux normes IPSAS, les comptes des manifestations ITU Telecom World sont désormais bouclés au plus tard à la fin de l'exercice comptable durant lequel la manifestation a lieu, afin de respecter le principe de spécialisation des exercices. C'est pourquoi les comptes d'ITU Telecom World 2018 ont été bouclés au 31 décembre 2018.

10 Le présent rapport de vérification des comptes n'est pas assorti d'une opinion d'audit, car seuls les états financiers consolidés de l'Union font l'objet d'une telle opinion.

11 Nos vérifications ont été effectuées selon les principes fondamentaux énoncés dans les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) publiées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), et en conformité avec le mandat additionnel faisant partie intégrante du Règlement financier de l'Union.

12 Nous avons organisé nos travaux en fonction de notre stratégie de vérification, de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'erreurs graves.

13 Afin d'évaluer la conformité aux règles, résolutions, recommandations et bonnes pratiques, nous avons également recueilli des données relatives aux participants, dont il était fait mention dans l'analyse présentée par la direction d'ITU Telecom.

14 Pour procéder à notre évaluation, nous avons non seulement examiné les résultats financiers, mais aussi les indicateurs fondamentaux de performance (IFP) pertinents.

15 Nous avons contrôlé que le compte de pertes et profits relatif à la manifestation ITU Telecom World 2018, arrêté au 31 décembre 2018, concordait avec les comptes qui nous ont été présentés, en vérifiant par sondage que l'imputation des écritures concernant la manifestation était correcte. Les vérifications ont porté sur la tenue de la comptabilité, les produits et les charges ainsi que les résultats connexes.

16 Au cours de la vérification, nous avons consulté les fonctionnaires responsables pour examiner et résoudre tous les problèmes qui se sont posés; nous avons contrôlé par sondage un certain nombre d'opérations et de documents pertinents et avons obtenu des éléments de preuve fiables et suffisants concernant les comptes d'ITU Telecom World 2018.

17 Le 8 mai 2019, nous avons présenté notre projet de rapport de vérification des comptes au Département de la gestion des ressources financières et au secrétariat d'ITU Telecom. Dans ce rapport, nous indiquons les domaines devant faire l'objet d'améliorations, et formulons des recommandations et suggestions à l'attention du Conseil, conformément à l'Article 19 du Règlement financier et des règles financières de l'UIT.

18 Nous avons été informés du fait qu'aucun recours ou procès n'a été formellement intenté contre l'Union dans le cadre d'ITU Telecom World 2018, et aucun cas de fraude ou de présomption de fraude ne nous a été signalé.

Remerciements

19 Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les fonctionnaires de l'UIT qui nous ont fourni les renseignements et les documents demandés et qui ont collaboré avec nous en toute transparence.

#

# CADRE GÉNÉRAL ET CHIFFRES CLÉS

20 Pour la première fois depuis 2012, le résultat de la manifestation est déficitaire. Nous saluons toutefois les efforts qui ont été déployés pour respecter l'impératif de roulement du lieu des manifestations entre les différentes régions, et retenons, pour cette première édition africaine de la manifestation ITU Telecom World, un bilan difficile, mais pas totalement défavorable, compte tenu des circonstances.

21 Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre les trois dernières manifestations:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Comptes définitifs 2016 | Comptes définitifs 2017 | Comptes définitifs 2018 |
| Produits | 8 847 | 7 411 | 5 744 |
| Charges directes (\*) | 2 931 | 2 883 | 2 287 |
| *Résultat brut* | *5 917* | *4 528* | *3 457* |
| Charges de base | 4 990 | 4 505 | 3 712 |
| **Résultat net** | **927** | **23** | **–255** |
| (\*) Provisions comprises *en milliers de CHF* |

22 Le graphique ci-dessous présente un meilleur aperçu de cette tendance.

23 Conformément à l'Article 1, section X du Manuel des règles et procédures financières de TELECOM, le budget a été approuvé six mois avant la manifestation. Étant donné que l'Article 4 dudit Manuel dispose que "les budgets doivent être révisés si et lorsque des modifications importantes sont prévues au plus tard un mois avant l'ouverture de l'événement", et que l'Accord avec le pays hôte a été signé le 13 juillet 2018, le budget révisé a été approuvé le 17 juillet 2018.

Fonds de roulement des Expositions

24 Comme le stipule le paragraphe 4 de l'Article 19 du Règlement financier de l'UIT, "tout excédent de produits ou de charges résultant d'expositions mondiales ou régionales est transféré dans un Fonds de roulement des expositions" (EWCF).

25 Le résultat négatif d'ITU Telecom World 2018 a été reporté sur le Fonds de roulement des expositions, qui s'élève à 7 950 442,47 CHF au 31 décembre 2018, contre 8 132 328,82 CHF à la fin de l'année 2017.

Rapport sur la manifestation établissant un lien entre les objectifs généraux énoncés dans la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) et les indicateurs fondamentaux de performance ainsi que les résultats

26 Conformément au point 2 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "le Secrétaire général est pleinement responsable des activités d'ITU Telecom World (y compris de leur planification, de leur organisation et de leur financement)".

27 Nous avons analysé les différentes phases du processus et avons examiné, en ce qui concerne l'établissement de rapports, les documents pertinents qui fournissent au Secrétaire général une analyse des résultats – avec des liens et des comparaisons entre les indicateurs fondamentaux de performance et les résultats, dans le cadre des objectifs généraux énoncés dans la Résolution 11 – et la rentabilité de la manifestation.

28 Nous avons reçu de la direction d'ITU Telecom l'"analyse des participants", qui a été effectuée au moyen de ressources internes.

29 Nous prenons acte des efforts entrepris pour améliorer les indicateurs fondamentaux de performance (IFP) et pour les utiliser afin de guider la conception et le déroulement des manifestations ITU Telecom World.

30 Nous prenons note qu'en vertu de la Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018), l'UIT a décidé de faire appel aux services d'un cabinet de conseil en gestion externe indépendant, chargé de procéder à une évaluation et à un examen stratégiques et financiers détaillés des manifestations ITU Telecom, et de définir un nouveau modèle commercial. Toutefois, le résultat des travaux du cabinet de conseil ne sera pas disponible avant la manifestation de 2019, dont l'organisation a déjà commencé.

Procédure d'appel d'offres

31 En outre, aux termes du point 5 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "l'Union, dans sa procédure de sélection du lieu des manifestations ITU Telecom, doit assurer une procédure d'appel d'offres ouverte et transparente".

32 Le 22 décembre 2016, une Lettre circulaire officielle de l'UIT invitant les pays à manifester leur intérêt en vue d'accueillir ITU Telecom World 2018 a été envoyée aux coordonnateurs de l'UIT pour les 193 administrations des États Membres et aux 178 Missions permanentes à Genève. Deux dates limites y étaient fixées, à savoir le 28 février 2017 pour les manifestations d'intérêt et le 30 avril 2017 pour les candidatures.

33 Un pays a manifesté son intérêt le 28 février 2017. Il a demandé une prolongation du délai le 27 avril 2017 et a obtenu deux semaines supplémentaires, puis a présenté une proposition incomplète. Le 4 juillet 2017, ce pays a renoncé à organiser la manifestation de 2018 en raison de contraintes de temps.

34 La République sudafricaine a manifesté son intérêt le 27 juillet 2017 et a soumis une proposition officielle le 31 août 2017. Cette proposition a fait l'objet d'un processus d'examen et de réflexion durant des mois, puis la République sudafricaine a signé l'Accord de pays hôte le 5 juillet 2018 (le Secrétaire général de l'UIT a signé ledit accord le 13 juillet 2018).

35 Nous saluons ce niveau inédit de conformité au principe de roulement du lieu de la manifestation entre les différentes régions et zones. Nous devons toutefois souligner qu'il est nécessaire d'informer officiellement tous les États Membres au sujet de la réouverture de la procédure d'appel d'offres et des nouveaux délais.

|  |
| --- |
| Recommandation N° 136 Nous **recommandons** de rouvrir la procédure d'appel d'offres et de prolonger les délais de l'appel d'offres pour tous les États Membres lorsque la situation l'exige, afin que tous bénéficient du même niveau d'information, conformément au principe de transparence. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralÀ l'avenir, tous les États Membres seront tenus dûment informés lorsque le processus d'appel d'offre demeure en vigueur, et que des propositions peuvent encore être soumises à l'UIT après la date limite fixée. |

Comparaison entre le budget et les résultats réels

37 Une révision du budget a été adoptée en juillet 2018, comme indiqué ci-avant (paragraphe 23). Cependant, nous avons constaté qu'il existait des écarts importants entre les montants inscrits au budget et les montants effectifs, tant en ce qui concerne la ventilation que le montant total, comme suit:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Budget initial 2018 | Budget révisé 2018 | Comptes définitifs 2018 |
| Produits | 8 900 | 7 046 | 5 744 |
| Charges directes (\*) | 3 247 | 2 470 | 2 287 |
| *Résultat brut* | *5 653* | *4 576* | *3 457* |
| Charges de base | 4 990 | 4 200 | 3 712 |
| **Résultat net** | **753** | **376** | **–255** |
| (\*) Provisions comprises *en milliers de CHF* |

38 Le graphique ci-dessous montre de manière plus évidente que tous les montants, en particulier en ce qui concerne les produits, non seulement pour les hypothèses figurant dans le budget initial, mais également celles figurant dans le budget révisé, n'étaient pas suffisants.

39 Nous savons qu'à la date de l'approbation du budget révisé, non seulement l'Accord de pays hôte avait été signé, mais les négociations concernant les aspects ne figurant pas expressément dans cet accord avaient, en majeure partie, été menées à bien. Selon nous, ces aspects comprenaient notamment l'intention du pays hôte d'inviter, à titre gratuit, des entreprises qu'ITU Telecom World considérait comme des sponsors potentiels ou des exposants à titre payant, ce qui a eu des effets négatifs sur les hypothèses concernant les produits.

40 Le principe général selon lequel l'élaboration du budget devrait tenir compte de tous les facteurs pouvant influer sur les hypothèses relatives aux produits et aux charges doit être respecté d'autant plus scrupuleusement dans le cadre du budget révisé, afin de donner de la valeur aux efforts visant à établir le budget.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 141 Nous **suggérons** doncqu'il soit tenu compte, dans les hypothèses concernant les produits figurant dans le budget, et de façon plus rigoureuse dans le budget révisé, des accords signés ainsi que des négociations en cours et de leurs incidences financières. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralUne attention particulière continuera d'être portée à cette question lors de la formulation des hypothèses relatives aux produits dans le budget de la manifestation, sur la base des informations disponibles et d'une analyse de marché minutieuse. La probabilité de dégager des produits dans le cadre des négociations en cours sera soigneusement étudiée, en particulier pendant tout processus de révision du budget. |

42 Comme indiqué dans nos rapports précédents (voir la Suggestion 1/2012 et suivantes), la conclusion d'un accord avec le pays hôte devrait intervenir le plus tôt possible. La signature devrait avoir lieu au plus tard 6 mois avant l'ouverture de la manifestation, afin de s'aligner sur le calendrier pour l'approbation du budget.

43 Bien que nous soyons conscients du fait qu'ITU Telecom ne maîtrise pas totalement le processus de négociation et de signature des accords de pays hôte, nous demandons que tout soit mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 244 Par conséquent, nous **suggérons** que le délai normal pour la signature d'un accord de pays soit fixé à six mois avant l'ouverture de la réunion, et que tout soit fait pour respecter cette échéance. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralNous continuerons de tout mettre en œuvre pour parvenir à mener à bonne fin les négociations avec l'administration de l'État Membre de façon à signer l'Accord de pays hôte six mois avant l'ouverture d'une manifestation. |

Présentation de l'information sectorielle

45 Comme en 2017, un tableau de présentation de l'information sectorielle a été intégré dans les comptes définitifs, et vise à être cohérent avec l'information sectorielle présentée dans la Note 24 des comptes généraux de l'UIT.

46 L'année dernière, nous avons noté que le montant enregistré sous "autres charges" dans le Résumé des produits et des charges par catégorie (p. 5 des comptes d'ITU Telecom World 2017) devait être ventilé et qu'une meilleure définition des catégories était nécessaire. Nous prenons acte qu'il a été procédé à cette ventilation dans le Résumé par catégorie pour les comptes d'ITU Telecom World 2018.

# PRODUITS

47 Les produits, qui ont atteint un total de 5,7 millions CHF, ont été inférieurs au montant inscrit au budget (7 millions CHF), et nettement inférieurs aux produits des manifestations précédentes (7,4 millions CHF). Les paragraphes ci-après présentent certaines analyses relatives aux produits.

Parrainages et contributions

48 Les produits émanant des 20 entreprises s'élevaient à 2 482 000 CHF, dont 1 601 000 CHF représentaient la contribution du pays hôte et 881 000 CHF étaient issus des parrainages.

EXPOSITION

49 Au total, 3 048 m2 d'espaces d'exposition ont été vendus (espaces bruts et stands clés en main), ce qui correspond à 1 846 000 CHF et représente une diminution par rapport à ITU Telecom World 2017 (5 968 m2, soit 2 890 681 CHF) et ITU Telecom World 2016 (3 956,5 m2, soit 2 123 000 CHF). Plus d'un tiers des quelque 300 exposants étaient des PME.

Droits d'admission

50 Les produits tirés des droits d'admission à l'Exposition se sont élevés à 4 300 CHF, soit moins de la moitié du budget (9 000 CHF), en raison de la baisse considérable du nombre de visiteurs payant leur droit d'admission (479, contre 2 509 en 2017) et du faible montant des droits d'admission pour les résidents locaux (5 CHF). Il serait judicieux de procéder à des ajustements concernant les billets d'entrée gratuits ou à prix réduit. En tout état de cause, l'écart négatif concernant les billets d'entrée pour l'Exposition est compensé par l'augmentation des produits liés aux billets d'entrée pour le Forum.

Espace brut

51 Les produits relatifs à la vente d'"espace brut" font apparaître un résultat (1 121 300 CHF) inférieur de 36% au budget (1 747 500 CHF).

52 Sur les 18 locataires, 2 ont encore des dettes en souffrance (11%), pour un montant de 119 800 CHF, soit 10% du montant total.

Solutions clés en main

53 Le résultat effectif pour le produit "Solutions clés en main" présente un écart de –33% par rapport au montant inscrit au budget: les produits tirés des solutions clés en main, budgétés à 1 074 500 CHF, ont été de 724 300 CHF (montant effectif).

54 Sur les 31 exposants, 2 ont encore des dettes en souffrance, soit 6%. Les montants impayés correspondent à moins de 0,3% du total.

55 On constate également une baisse des charges associées à la construction et à l'installation de stands "clés en main", qui se sont chiffrées à 155 500 CHF (soit 57% de moins que les 363 000 CHF prévus). Le résultat net pour ce produit s'élève donc à 568 800 CHF.

Suites de bureaux

56 Le produit "Suites de bureaux" a été choisi par un seul acheteur et présente des recettes d'un montant de 19 800 CHF, soit 72% de moins que le montant inscrit au budget. Ce produit, visant principalement à permettre l'utilisation de salles de réunion, n'a pas suscité l'intérêt des entreprises bénéficiant d'espaces de réunion dans leurs stands d'exposition. Une coupure budgétaire correspondante dans les dépenses associées a néanmoins permis d'enregistrer un résultat positif pour ce produit.

FORUM

57 Le montant total effectif des produits du Forum (706 400 CHF) a été inférieur de 11% à celui inscrit au budget (793 000 CHF). Pour cette manifestation, les produits issus des droits d'admission au Forum représentent 44,6% du total des produits du Forum, soit une part nettement plus élevée que pour les autres manifestations Telecom.

58 De fait, les produits issus de la vente de billets d'entrée pour le Forum se sont élevés à 315 400 CHF, soit le double du montant inscrit au budget. Au total, 120 billets ont été vendus, soit un nombre quasiment similaire à celui de l'année précédente (121), mais avec des produits plus élevés. La politique de remise appliquée et le choix des catégories de billets en vente ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants tant en termes de participation que de produits.

59 Le montant effectif des charges (36 400 CHF) étant nettement inférieur au montant budgété (52 500 CHF), le Forum affiche un résultat financier avec un excédent de 670 100 CHF, soit seulement 9,5% de moins que le résultat budgété (740 500 CHF).

Programmes spéciaux

60 Pour les programmes spéciaux pris dans leur ensemble, moins de la moitié des produits ont été obtenus (les produits effectifs se montent à 278 000 CHF) par rapport au budget (577 000 CHF), bien que le budget ait été réduit de moitié par rapport à l'année précédente. Un montant moindre, non équivalent, des charges a été enregistré (le montant effectif s'élève à 93 500 CHF par rapport au budget de 144 500 CHF). Cela entraîne un résultat financier nettement inférieur aux prévisions (excédent budgété de 432 500 CHF), avec un excédent effectif de 184 500 CHF.

Programme des dirigeants

61 Ce programme ne présente aucun écart en termes de produits par rapport au budget (22 000 CHF), puisqu'il s'agit d'une contribution fixe, mais une partie de ce montant reste à payer. Les charges réelles devraient être plus faibles (le déjeuner des dirigeants a, par exemple, coûté 7 500 CHF au lieu de 14 000 CHF, mais compte tenu de la provision de 12 000 CHF pour couvrir la dette susmentionnée, le montant des charges à considérer (23 960 CHF) est légèrement supérieur aux prévisions (21 000 CHF). Ainsi, le programme a abouti à un résultat négatif imprévu.

Programme de contacts en réseau

62 Le résultat positif de ce programme (bien que le montant effectif s'élève à 141 000 CHF par rapport au budget de 204 500 CHF) traduit une situation déséquilibrée: deux produits (petits‑déjeuners d'affaires et déjeuners-débats) ne se sont pas vendus (le montant étant respectivement fixé à 25 000 et à 80 000 CHF), mais un quatrième parrainage a été versé, alors que trois seulement avaient été budgétés, représentant des produits supplémentaires s'élevant à 36 000 CHF.

63 La direction a déjà indiqué que des études étaient actuellement menées au sujet du prix le plus approprié pour les déjeuners-débats et de l'intérêt que suscite le produit "petits-déjeuners d'affaires".

Initiatives d'entrepreneuriat

64 Les trois initiatives (Partenaires pour l'innovation, Service de mise en relation des entreprises et Cérémonie de remise de prix) n'ont bénéficié d'aucun parrainage. De ce fait, aucun produit n'a été dégagé, bien qu'un montant de 100 000 CHF ait été inscrit au budget. Des économies ont été réalisées au niveau des charges connexes (montant effectif de 56 000 CHF comparativement aux 83 000 CHF budgétisés), correspondant au résultat négatif.

Activités de célébration

65 Les produits émanant du parrainage des deux dîners ont été inférieurs de moitié au montant attendu (montant effectif de 90 000 CHF contre 210 000 CHF inscrit au budget), puisque l'un des dîners était consacré à la présentation du lieu de la manifestation de 2019 et que la décision à cet égard a été prise trop tardivement.

66 S'agissant du second dîner, les produits figurant dans les comptes doivent être mis en regard de la provision pour couvrir le montant principal du parrainage non encore versé (82 200 CHF sur 90 000 CHF).

67 Nous rappelons la suggestion faite dans notre rapport de vérification des comptes de l'édition de 2015 d'ITU Telecom World, qui s'est tenue à Budapest (Suggestion N° 5/2016), tendant à ce que tout soit mis en œuvre pour que le lieu de la prochaine manifestation soit annoncé dans les meilleurs délais, afin que les activités de promotion de la manifestation puissent commencer à

être entreprises et d'éviter de laisser passer des possibilités intéressantes de lever des fonds. Si le lieu de la manifestation suivante n'est pas encore confirmé au moment de l'élaboration du budget, il conviendrait de n'envisager aucune affectation de produits.

68 Nous rappelons également le commentaire du Secrétaire général, selon lequel: "Un processus a été engagé en vue d'identifier le pays hôte de la manifestation de 2017 à un stade plus précoce que lors des années précédentes, afin de laisser suffisamment de temps pour planifier les activités de promotion lors de la manifestation de 2016. **Cette planification à l'avance se poursuivra pour les manifestations futures**". Nous appelons l'attention de la direction sur cet engagement qui a déjà été pris.

Valeur des transactions échangées

69 La valeur des transactions échangées a été quasiment identique à celle de l'année précédente (1 076 000 CHF en 2018 contre 1 052 000 CHF en 2017).

70 Les services réellement fournis par les partenaires des échanges de services ont été soigneusement contrôlés, pour chacun des 40 partenaires retenus, avec des captures d'écran des pages web dédiées et des exemplaires des articles publiés.

Produits non versés

71 Au 31 décembre 2018, six (6) débiteurs étaient comptabilisés, pour un montant facturé en souffrance de 216 000 CHF. Un montant correspondant a été provisionné pour les factures non payées.

72 Aucun paiement émanant de ces débiteurs n'a été enregistré par la suite. Cette situation traduit un certain manque d'efficacité dans les mesures visant à émettre des rappels et à obtenir les paiements en question, compte tenu également du résultat financièrement critique de la manifestation et de ce qui précède (paragraphes 61 et 64) au sujet du niveau des produits facturés mais non payés.

73 Actuellement, la politique de l'UIT est d'envoyer une première lettre de rappel au débiteur un mois après la manifestation, puis une deuxième et une troisième lettre de rappel. Il conviendrait d'améliorer cette politique.

|  |
| --- |
| Recommandation N° 274 Nous **recommandons** de renforcer les mesures pour les demandes de paiement, en ajoutant à la procédure l'envoi de la première lettre de rappel un mois **avant** la manifestation. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralUne politique et une procédure renforcées seront mises au point et appliquées pour solliciter et suivre les paiements en temps voulu, afin de veiller au respect des échéances avant la manifestation. Comme convenu entre ITU Telecom et le Département FRMD, la première lettre de rappel sera envoyée aux débiteurs un mois avant la manifestation, sous réserve que le processus de facturation initial ait déjà été mené à bien. |

75 Le fait d'adresser un rappel officiel avant la manifestation permettrait de laisser entendre que la fourniture, par l'UIT, des services correspondant au paiement demandé (espace brut, solution clés en main ou visibilité) n'est pas garantie en l'absence de réponse. Une échéance claire pourrait également être communiquée.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 376 Nous **suggérons** d'étudier la possibilité de refuser la fourniture de l'espace brut, des solutions clés en main ou de la mise en valeur des sponsors aux débiteurs n'ayant pas répondu au rappel qui leur a été envoyé avant la manifestation ou n'ayant pas effectué le paiement dans les délais fixés. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralLa fourniture de biens/services/avantages sera examinée avec attention dans le cadre de la politique visée dans la Recommandation 2. |

# CHARGES

Charges de base

Recouvrement des coûts par l'UIT

77 Un montant fixe de 1 million CHF a été imputé au titre du recouvrement des coûts par l'UIT (qui fait partie des charges de base), comme indiqué dans le budget révisé, représentant les traitements et rémunérations des fonctionnaires d'autres départements fournissant des services à ITU Telecom World 2018. Dans le premier budget, un montant de 1,5 million CHF a été comptabilisé au titre du recouvrement des coûts.

78 Le montant révisé a été décidé par le Secrétaire général compte tenu de la nécessité de réduire les coûts de la manifestation face à la baisse des produits.

*Secrétariat d'ITU Telecom*

79 Conformément aux méthodes de travail actuelles, les coûts du secrétariat d'ITU Telecom sont imputés à chaque manifestation ITU Telecom en fonction du pourcentage de temps consacré par le personnel à la manifestation. Le coût réel afférent au secrétariat d'ITU Telecom (charges de base) qui a été imputé à ITU Telecom World 2018 s'élève à 2 712 000 CHF (contre 3 005 000 CHF pour ITU Telecom World 2017). Bien qu'il soit inférieur de 15% au montant budgété (soit 3 200 000 CHF), nous soulignons son importance dans les charges totales.

80 Nous avons noté que certains membres du personnel d'ITU Telecom accomplissent des tâche pour le compte d'autres départements de l'UIT, et inversement, ce qui peut être difficile à calculer lorsqu'il s'agit de déterminer le montant du recouvrement des coûts.

Charges directes

81 Les charges directes, chiffrées à 2 286 700 CHF, étaient inférieures au montant inscrit au budget (2 470 000 CHF). Nous reconnaissons les efforts réalisés par la direction pour réduire ces charges.

*Agences commerciales ou partenaires de promotion*

82 Un montant de 79 400 CHF a été enregistré pour la rubrique "Commissions des agences commerciales" également désignée par le terme "Partenaires de promotion". Ces charges ont été inférieures de 34% par rapport au budget, et moins élevées qu'en 2017, ce qui pourrait être lié à la baisse des produits que ces commissions visaient à garantir. Tout comme en 2017, elles figurent dans la rubrique "Charges d'administration", car nous sommes conscients qu'il sera très difficile d'inscrire des crédits budgétaires distincts pour chaque produit. Elles devraient toutefois être considérées comme des coûts associés à des activités spécifiques, comme les contributions aux expositions ou les parrainages, ou encore les programmes spéciaux, pour lesquels les partenaires de promotion trouvent des "participants".

83 Une commission de 30% ou 15% du montant effectif touché par l'UIT pour les contrats individuels était accordée aux agences commerciales, respectivement pour les "nouveaux" clients et pour les clients récurrents. Un lien direct entre un produit spécifique et son "coût", à savoir la commission due à l'agence, a été présenté. Nous avons recueilli des informations mettant en évidence trois contrats de ce type, tous étant liés à de nouveaux clients. Les produits correspondants s'élevaient à 267 300 CHF, et la commission totale était de 29,7% (30% pour les nouveaux clients et 15% pour les clients récurrents).

84 Pour des raisons de transparence et de responsabilité, compte tenu de la nature des partenaires dans ces domaines et des services fournis, les entités considérées comme des partenaires de promotion potentiels devraient être sélectionnées dans le cadre d'une procédure de contrôle, conformément aux règles relatives aux achats, le cas échéant.

|  |
| --- |
| Recommandation N° 385 Nous **recommandons** l'adoption de critères solides et rigoureux dans le processus de sélection des partenaires de promotion. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralLes partenaires de promotion sont actuellement sélectionnés dans le cadre d'une étude de marché et sur la base de renseignements attestant de leur participation, à des fonctions analogues, à d'autres expositions/conférences de renom dans leur secteur d'activité. Cependant, un processus de sélection comprenant des critères d'éligibilité sera établi et mis en œuvre, garantissant une totale transparence dans la désignation des partenaires de promotion pour les manifestations futures, en tenant compte des lignes directrices applicables en matière d'achats, le cas échéant. |

Services médias pour Telecom

86 Aucun parrainage ou autre produit correspondant à cette activité n'a été inscrit au budget ou effectivement perçu. Des économies ont été réalisées dans les charges concernant les vidéos et les rafraichissements, car le pays hôte a mis gratuitement à disposition des boissons et de la nourriture dans l'espace pour les médias.

# INDICATEURS IFP ET ANALYSE DES PARTICIPANTS

87 Comme cela avait été le cas au cours des manifestations des années précédentes, des analyses démographiques ont été effectuées, et d'autres analyses, portant notamment sur la satisfaction des clients, ont été faites dans le cadre d'une "analyse des participants".

88 Le nombre total de participants, à savoir 3 534, a nettement diminué par rapport aux années précédentes (9 112 en 2017 et 8 764 en 2016). Toutefois, avec 39% de participants venant de l'étranger, il s'agit de la manifestation où la présence internationale a été la plus élevée de ces dernières années. Les participants venaient en grande majorité de l'Afrique (76,7%), suivie de l'Asie (11,7%).

*Questions de parité femmes/hommes*

89 La répartition hommes/femmes pour ce qui est des participants est légèrement plus satisfaisante que précédemment (le rapport femmes-hommes est de 31/69, contre 24/76 en 2017 et 35/65 en 2016). Il convient de continuer de suivre cette question lors des prochaines éditions de la manifestation. Nous avons déjà signalé son importance dans notre Suggestion 7/2016, que nous réitérons dans son intégralité.

Dimension mondiale

90 Des participants originaires de 96 pays ont été enregistrés, soit moins qu'en 2017, où 103 pays étaient représentés, et largement moins qu'en 2016 (128 pays).

91 La répartition des participants par région est déséquilibrée, puisque 77% des participants venaient de la région Afrique. Nous réitérons nos suggestions figurant dans le rapport précédent au sujet d'une meilleure réalisation de la dimension mondiale.

Retours d'informations des participants

92 Comme lors des éditions précédentes, les efforts visant à obtenir des retours d'informations utiles de la part des participants se sont heurtés au faible nombre de participants disposés à répondre à des questions précises concernant la manifestation. Il n'a pas été mené d'enquête au moyen de kiosques lors de cette manifestation.

93 Bien qu'il faille trouver un bon équilibre entre les coûts et l'efficacité, nous estimons que des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, car les retours d'informations sont un outil important pour orienter les choix de la direction concernant les activités étroitement liées aux réactions du public.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 494 Nous **suggérons** parconséquentde rechercher avec davantage de détermination un nouvel outil peu coûteux permettant de recueillir des retours d'informations fiables auprès des participants, pendant et après la manifestation. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralDes retours d'informations détaillés de toutes les parties prenantes seront recueillis lors de la manifestation de 2019, dans le cadre de l'évaluation et de l'examen des manifestations ITU Telecom qui seront menés à bien par le cabinet de conseil en gestion désigné, conformément aux dispositions de la Résolution 11 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et au paragraphe 30 du présent rapport. Quoi qu'il en soit, une étude sera menée à bien pour rechercher d'autres outils et mécanismes, et étudier les incidences financières correspondantes, afin de recueillir des retours d'informations fiables auprès des participants lors des manifestations futures. |

SUIVI DE NOS RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

95 Nous avons suivi la mise en œuvre des recommandations et suggestions formulées dans nos précédents rapports. On trouvera dans l'Annexe 1 les tableaux de suivi, qui comprennent les commentaires fournis par la direction de l'UIT et l'état d'avancement de la mise en œuvre.

96 Les recommandations considérées comme "closes" cette année ne seront pas reprises dans le rapport de vérification des comptes de l'année prochaine, sauf si elles nécessitent un suivi annuel.

|  | Recommandation formulée par le Vérificateur extérieur des comptes(Cour des comptes italienne) | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport du Vérificateur extérieur des comptes | État de la situation indiqué par la direction de l'UIT | État des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des comptes italienne |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Rec. 12017** | Nous recommandons d'envisager que, dans le processus d'appel d'offres, toute prolongation du délai soit communiquée à tous les États Membres. | Tous les États Membres seront dûment informés de toute prolongation du délai convenue en général ou avec un pays spécifique, pendant le processus d'appel d'offres pour l'accueil d'une manifestation ITU Telecom. | Le processus d'appel d'offres pour l'accueil d'une manifestation ITU Telecom en 2020, 2021 ou 2022 a été lancé. Des informations détaillées ont été envoyées à tous les États Membres. Par la suite, tous les États Membres seront informés de toute prolongation du délai convenue en général ou avec un pays spécifique. | Clos.Voir la Recommandation 1/2018. |
| **Rec. 22017** | Nous recommandons l'adoption d'un modèle standard de demande présenté par ITU Telecom au Secrétaire général en vue de la prise d'une décision, comme indiqué dans l'Article 2.8 des "Politique et procédures d'ITU Telecom". | Un format standard de mémorandum sera établi par le Secrétariat d'ITU Telecom à cette fin, comprenant toutes les informations pertinentes à communiquer au Secrétaire général en vue de sa décision. | Un format standard de mémorandum a été établi par le Secrétariat d'ITU Telecom à cette fin, comprenant toutes les informations pertinentes à communiquer au Secrétaire général en vue de sa décision. | Clos. |
| **Rec. 32017** | Nous recommandons d'effectuer une surveillance régulière pendant la manifestation pour garantir le respect des dimensions exactes de l'espace attribué par l'UIT à chaque exposant, pour des raisons commerciales ainsi que des raisons de sécurité et de sûreté. | À compter de la manifestation de 2018, une procédure de surveillance régulière sera mise en place pour faire en sorte que les exposants n'occupent que l'espace qui leur a été attribué, et des mesures seront prises pour remédier aux éventuels abus. | Lors de la manifestation de 2018, une procédure de surveillance régulière a été mise en place pour faire en sorte que les exposants n'occupent que l'espace qui leur a été attribué, et des mesures ont été prises pour remédier aux éventuels abus. | Clos. |
| **Rec. 42017** | Nous recommandons donc de limiter au minimum le recours à ces partenaires de promotion, et d'examiner attentivement chaque cas pour déterminer s'il y en a besoin. | Les partenaires de promotion jouent un rôle important dans la promotion de la manifestation et permettent d'accroître la clientèle dans différents pays ou régions qu'il ne serait autrement pas possible d'atteindre compte tenu de la taille de l'équipe des ventes interne. La liste des entités qu'ils ne parviennent pas à atteindre est mise à jour chaque année, et pour 2018, la commission a été réduite à 15% pour les clients qui reviennent, et sera de nouveau réduite à 10% pour 2019. | La liste des entités que les partenaires de promotion ne parviennent pas à atteindre est mise à jour chaque année, et pour 2018, la commission a été réduite à 15% pour les clients qui reviennent, et sera de nouveau réduite à 10% pour 2019. | Clos.Voir la Recommandation4/2018. |
| **Rec. 52017** | Malgré certains efforts réalisés, des résultats insatisfaisants ont été obtenus en matière d'équilibre entre hommes et femmes au sein des participants, tant pour le forum que pour l'exposition. Nous recommandons donc une intensification des efforts pour résoudre ce problème. | Des analyses supplémentaires seront effectuées pour comprendre la différence de répartition hommes/femmes entre les manifestations de 2016 et de 2017. Néanmoins, des mesures visant à améliorer cet équilibre seront examinées et mises en œuvre. | Lors de la manifestation de 2018, des efforts considérables ont été faits pour assurer la représentation des femmes dans toutes les sessions du Forum, et toutes les lettres d'invitation encourageaient la participation des femmes déléguées. En 2018, l'équilibre hommes/femmes parmi les participants a progressé de 7% par rapport à 2017. Cependant, des mesures supplémentaires visant à améliorer encore cet équilibre sont actuellement examinées et mises en œuvre. | En cours. |

Suggestions

|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | État de la situation indiqué par la direction de l'UIT | État des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Sugg. 12017** | Nous suggérons donc, dans la présentation de l'information sectorielle, que les charges actuellement intégrées dans les "autres charges" soient représentées séparément. On pourrait par exemple, sous "Charges – administration", distinguer le recouvrement des coûts de l'UIT, le Secrétariat d'ITU Telecom et la provision pour débiteurs. | Pour les manifestations ITU Telecom précédentes, les rubriques du recouvrement des coûts de l'UIT, du Secrétariat d'ITU Telecom et de la provision pour débiteurs figuraient séparément dans le Résumé des produits et des charges. Cependant, à des fins de simplification, ces postes de dépenses ont été rassemblés dans la comptabilité d'ITU Telecom World 2017 sous "Autres charges". Comme suggéré, ces rubriques seront de nouveau présentées séparément sous "Administration" dans le Résumé des produits et des charges par catégorie à partir d'ITU Telecom World 2018. | Les rubriques du recouvrement des coûts de l'UIT, du Secrétariat d'ITU Telecom et de la provision pour débiteurs ont été reflétées séparément dans le Résumé des produits et des charges des comptes définitifs pour ITU Telecom World 2018. | Clos. |
| **Sugg. 22017** | Ayant observé la forte tendance à la baisse des produits tirés des droits d'admission au Forum, nous suggérons que des mesures alternatives soient envisagées, comme la réduction du nombre de billets gratuits et de billets offerts à titre d'avantages, et l'augmentation du nombre de participants qui paient leur droit d'admission à la manifestation. | Des mesures ont déjà été prises pour la manifestation de 2018, notamment une baisse du nombre de réductions et de nouvelles promotions visant à accroître les ventes. Les résultats seront analysés, ainsi que les incidences des formules de vente qui comprennent des billets d'entrée. | Le nombre d'unités vendues et les produits tirés des droits d'admission au Forum ont nettement augmenté en 2018, à la suite de l'introduction d'un tarif réduit pour les ressortissants du pays hôte. Cette initiative a été bien reçue et continuera en 2019, tout comme les réductions de prix pour les pays en développement. L'UIT continuera de suivre et d'analyser les résultats de la politique en matière de tarification, les produits et le nombre de participants. | Clos.  |
| **Sugg. 32017** | Nous suggérons donc que l'invitation soit envoyée plus tôt aux candidats potentiels aux bourses, et indique clairement les qualifications requises, afin de leur donner plus de temps pour préparer leurs candidatures et de les inciter à mieux se conformer aux indications. La participation des boursiers sélectionnés au Forum, par exemple en tant qu'orateurs, serait alors accrue. | Compte tenu des résultats des dernières années, l'UIT a décidé de ne pas proposer de bourses pour 2018, et plutôt d'évaluer le programme de bourses et ses résultats en vue de l'améliorer ou d'envisager des mesures potentiellement plus efficaces pour accroître les possibilités de participation des États Membres de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). | Compte tenu des résultats de la PP-18, l'UIT révise actuellement un Ordre de service concernant les critères d'éligibilité et la politique en matière d'octroi de bourses pour des activités financées par le budget ordinaire de l'UIT. ITU Telecom appliquera cette politique pour les bourses qui seront octroyées à partir de 2019. | Clos. |
| **Sugg. 42017** | Nous suggérons une nouvelle évaluation du montant du recouvrement des coûts, en vue d'une meilleure réflexion quant à son adéquation face à la situation actuelle. | Le montant du recouvrement des coûts par l'UIT pour les manifestations ITU Telecom sera examiné en prenant en considération la situation actuelle. | En cours dans le cadre des pratiques habituelles. | Clos. |
| **Sugg. 52017** | Nous suggérons qu'un tableau soit ajouté, en annexe aux comptes, pour indiquer clairement le lien entre les produits obtenus grâce aux partenaires de promotion et le coût représenté par leurs commissions. | Un tableau sera annexé aux comptes pour indiquer les commissions versées à chaque partenaire de promotion et les recettes correspondantes obtenues pour chaque produit. | Un tableau a été fourni au Vérificateur extérieur pour indiquer les commissions versées à chaque partenaire de promotion et les recettes correspondantes obtenues pour chaque produit. Un tableau analogue sera annexé aux comptes pour la manifestation de 2019. | En cours. |
| **Sugg. 62017** | Nous suggérons que des moyens soient trouvés pour accroître l'intérêt des participants à répondre à l'enquête, grâce aux kiosques ou à d'autres outils. | Nous reconnaissons que, malgré les mesures prises en 2017 pour améliorer la situation, l'enquête menée grâce aux kiosques ne parvient pas à générer des données fiables sur l'évaluation des sessions du Forum. Des méthodes alternatives sont en cours d'exploration, et seront évaluées pour 2018, notamment une meilleure utilisation de l'application de la manifestation pour cette fonction. | Bien que le pourcentage de participants utilisant l'application de la manifestation continue de progresser en 2018, l'utilisation de cette application pour noter les sessions du Forum a été minime, malgré tous les efforts de promotion. Toutefois, une enquête réalisée après la manifestation a obtenu un taux de réponse satisfaisant, et près de 50% des personnes ayant répondu avaient accès aux sessions du Forum. De plus amples efforts seront faits en 2019 pour inciter les participants à répondre à l'enquête globale et recueillir des retours d'informations sur le Forum et sur d'autres aspects pertinents à des fins d'analyse. Les retours d'informations seront complétés par un dialogue direct, en personne, avec les principales parties prenantes de la manifestation dans le cadre de la pratique couramment suivie. | Clos.Voir la Suggestion 3/2018. |
| **Sugg. 52016** | Nous suggérons de suivre le temps de travail consacré par le personnel d'ITU Telecom à la manifestation ainsi qu'à d'autres activités de l'UIT, afin de mieux comprendre les services fournis à d'autres départements de l'Union. | Les efforts se poursuivront en vue de faire en sorte que l'on conserve une trace du temps de travail consacré par le personnel aux manifestations Telecom et à d'autres activités de l'UIT. | En cours dans le cadre des pratiques habituelles. | Clos. |
| **Sugg. 72016** | Nous suggérons d'intensifier les efforts en vue de parvenir à une composition plus équilibrée de chaque catégorie de participants, en particulier ceux qui ont une plus grande visibilité, comme les intervenants. | Nous redoublons d'efforts pour parvenir à une composition plus équilibrée des intervenants et d'autres catégories de participants, en accordant une attention toute particulière à la répartition hommes/femmes. | Les efforts intensifiés se poursuivent. | Clos. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_